

# ALAE Municipal



## **ALAE Municipal Buissonnière**

ALAE MATERNELLE / ELEMENTAIRE

**Direction : Sophie MILLERA**

**Adjointe alae maternel et mercredis :**

Jessica Perron : 07 60 58 76 13 et 06 65 13 42 54 les mercredis

**Adjointe alae élémentaire :**

Andréa Brunet : 06 65 13 42 54

[ca@ville-fonbeauzard.fr](mailto:ca@ville-fonbeauzard.fr)

L'ALAE c'est quoi ? L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole est un lieu d'accueil et d'animation périscolaire. Les enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ans et jusqu'au CM2.

C'est un lieu adapté aux enfants avec un cadre de vie agréable où il est important de privilégier le rythme de l'enfant.

L'A.L.A.E est un espace de rencontre et de loisirs où l'enfant est acteur mais aussi auteur. C'est un espace qui lui permet de s'exprimer et de faire des propositions ; de l'accompagner dans le respect de l'autre, la tolérance, la solidarité et la vie en collectivité.

Il est inscrit dans la dynamique du PEDT. Il permet aux équipes de construire le Projet Pédagogique de structure.

[.Visualiser le fichier «Projet pédagogique ALAE 202425.pdf»](#)

[Visualiser le fichier «Projet pédagogique Mercredis 2024-2025 \(2\).pdf»](#)

[Visualiser le fichier guide des parents](#)

**Les horaires :**



	ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)
Matin	7h30 à 8h45
Midi	12h00 à 13h50
Soir	16h30 à 18h30 (ouverture du portail ALAE à 16h45)

- **LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION**

L'inscription s'effectue via le Dossier Unique (dossier de réinscription à remplir en fin d'année scolaire).

Les modifications **ponctuelles** peuvent être effectuées sur le portail famille.

Pour toute information ou modification de **longue durée**, contacter le pôle éducation au : 05.61.37.12.22 ou [poleeducation@ville-fonbeauzard.fr](mailto:poleeducation@ville-fonbeauzard.fr)

ACTIVITE	ALAE MATIN SOIR ET RESTAURATION	ALAE MERCREDI MIDI ET APRES MIDI
Date limite d'inscription ou d'annulation	LA VEILLE AVANT 8H Attention le vendredi avant 8h pour le lundi	LE LUNDI PRECEDENT AVANT 8H

### **Le CLAS : c'est quoi ?**

Le CLAS est l'abréviation pour le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Il se déroule de 16h30-18h15 au centre de loisirs. [Visualiser le fichier «CLAS.pdf»](#)

On travaille la place de l'enfant dans le groupe, la méthodologie de devoir.

Le CLAS est un lieu neutre où l'on échange avec les parents sur l'accompagnement de leur enfant. Le CLAS est un pont entre la famille et l'Ecole.

On peut faire une demande d'inscription auprès de la directrice de l'école Mme Mercier et de la coordinatrice CLAS Lauriane Blesch par mail.

Une décision sera prise conjointement avec les enseignants et l'Alae.

### **Etudes surveillées : c'est quoi ?**



Les études permettent aux familles qui ont besoin un espace où l'enfant peut faire ses devoirs le temps que ses parents viennent le récupérer.

L'étude commence en période 2 c'est-à-dire **après les vacances d'octobre**.

Les études sont définies selon les places disponibles/ par jour, intervenant et inscriptions des parents. Il y a en général deux intervenants (un membre d'ETO association sur la commune) et un animateur.

**L'étude ne remplace pas le rôle du parent dans le contrôle du suivi dans la scolarité de son enfant.**

**Le TAP : C'est quoi ?**

Le TAP est le Temps d'Activité Périscolaire organisé par la mairie ou l'association qui ont à charge les temps périscolaires.

Suite à la fusion des 2 écoles, le temps TAP est le vendredi de 15h30 - 16h30 (comme l'élémentaire)

Les temps d'activités périscolaires, mise en place par les collectivités, en prolongement du service public de l'éducation, visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, et aux loisirs éducatifs.

En instituant une cinquième matinée de classe, la réforme fait apparaître de nouvelles plages horaires d'une durée globale d'environ 3 heures hebdomadaires dévolues aux activités périscolaires.

Les directions des ALAE souhaitent mettre à l'honneur l'intelligence émotionnelle. Utiliser cet outil pour travailler la connaissance de soi des enfants (leurs capacités, leurs limites, découvrir...) et les aider à gérer leurs émotions.

### **La petite FAQ des parents :**

Comment puis-je récupérer les vêtements oubliés de mon enfant ?	Dans les bacs devant l'ALAE 2 semaines avant les vacances ou demander à l'ALAE
Mon enfant peut-il prendre son petit déjeuner à l'école ?	Si oui, 7h30 jusqu'à 8h00 Maternelle et élémentaire
Quelle est la différence entre ALAE, ALSH et CAJ ?	Les abréviations :  ALAE Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (on parlera alors de temps périscolaire),  ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement (on parlera alors de temps extrascolaire)  CAJ Centre d'Animation Jeunesse



	Plus d'information sur le Guide parents distribué à la rentrée ou plus haut dans l'onglet ALAE
Quel est le fonctionnement des sorties ALAE le soir ?	16h45 (15 min le temps de goûter pour les enfants de 16h30 à 16h45)  Maternelle : portail bleu  Elémentaire : portail vert foncé le long de l'allée
Où trouver le programme des activités périscolaires ?	Sur le panneau d'affichage à l'entrée du portail principal de chaque alae
Quelles sont les modalités d'inscription de mon enfant aux activités périscolaires ?	Les enfants font d'eux même l'inscription lors de la présentation des activités (voir selon l'équipe de direction et valeur du projet pédagogique de la structure)
Comment inscrire mon enfant à la cantine ?	Voir plus haut
Y a-t-il une navette municipale pour les mercredis pour les activités des enfants dans les associations culturelles ?	Oui, selon modalités.  Les parents désirants l'accès à la navette en font la demande auprès du pôle éducation par mail <a href="mailto:poleeducation@ville-fonbeuzard.fr">poleeducation@ville-fonbeuzard.fr</a> .

***NB : A destination des parents !***

Vous pouvez vous mettre en lien avec l'APE de Fonbeuzard par mail à :

Questions sur les événements liés à l'école: [buissonniereape31@gmail.com](mailto:buissonniereape31@gmail.com)

Questions sur l'école et l'ALAE : [parentsdeleguesbuissonniere@gmail.com](mailto:parentsdeleguesbuissonniere@gmail.com)

***Les tarifs***

Tranches en cours	Prix repas	A.L.A.E matin/midi/soir *
Tranche 1: de 0€ à 400€	3.30 €	12.54 €
Tranche 2 : de 401€ à 700€	3.52 €	15.68 €



<b>Tranche 3: de 701€ à 1000€</b>	<b>3.70 €</b>	<b>17.77 €</b>
<b>Tranche 4 : de 1001€ à 1300€</b>	<b>4 €</b>	<b>20.90 €</b>
<b>Tranche 5 : de 1301€ à 1600€</b>	<b>4.47 €</b>	<b>22.99 €</b>
<b>Tranche 6 : de 1601€ à 2000€</b>	<b>4.97 €</b>	<b>25.08 €</b>
<b>Tranche 7 : + 2001€</b>	<b>5.34 €</b>	<b>28.22 €</b>